



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 9 RAMADAN 1439 (25 MAI 2018)**

\*

**I- Le conseil a examiné les projets de décrets suivants :**

- 1. Projet de décret n° 2.18.27** pris pour l'application de la loi n° 02-13 relative à la répression de la fraude aux examens scolaires.

**Adopté.**

- 2. Projet de décret n° 2.17.429** modifiant et complétant le décret n° 2-12-198 du 21 regeb 1433 (12 juin 2012) relatif à la bioéquivalence des médicaments génériques.

**Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées par le Chef du Gouvernement après leur examen.**

- 3. Projet de décret n° 2.18.378** relatif à la télémédecine.

**Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées par l'Autorité Gouvernementale chargée de l'Administration de la Défense Nationale après leur examen.**

**II- Exposés :**

1. Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts a présenté un exposé sur la situation des prix des produits alimentaires sur les marchés Nationaux ;
2. Le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a présenté un exposé sur les examens du Baccalauréat – Session 2018.